Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 7

Rubrik: Les finances de la compagnie en 1948

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1948

RAPPORT DU TRÉSORIER

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de notre compagnie au 31 décembre 1948, ainsi que le bilan arrêté à la même date.

C'est la troisième fois que notre Conseil a été obligé de prier ses adhérents de nous aider à équilibrer notre budget. Les augmentations de salaires rendues nécessaires par la hausse de l'indice général du coût de la vie nous ont contraints à vous demander ce nouvel effort. Avant de le faire, nous avons comprimé nos dépenses dans toute la mesure compatible avec la bonne marche de notre compagnie.

L'équilibre des salaires et des prix semble maintenant être en voie de réalisation ; nous espérons qu'une période de stabilité s'en suivra.

Les *dépenses* ont accompagné l'augmentation générale des prix et se sont établies à . 35.240.367 fr.
contre 19.666.388 l'an passé, tandis que nos *recettes* se sont élevées à . . . . . 30.779.037 »
contre 19.333.205 pour l'exercice 1947 ; il en résulte un *excédent de dépenses* de. . . . . 4.461.330 »
que nous avons amorti par prélèvements sur les comptes de provisions, les comptes d'attente et les réserves.

Les provisions et réserves sont épuisées à ce jour et nous ne disposons plus, pour l'avenir, que des cotisations pour faire face à nos dépenses. Dans ces conditions, nous aurons besoin de tout le soutien de nos adhérents pour mener notre tâche à bonne fin.

Le trésorier.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1948

Actif		1948	1947	Passif		1948	1947
Trésorerie :							
Paris . . .	5.978.390			Créditeurs		1.085.202	1.285.496
Lyon	334.239			Cotisations anticipées . . .		8.696.600	394.150
Marseille . .	860.731			Comptes d'ordre et d'attente		1.256.888	
Lille	308.605						
Besançon . .	655.056						
Bordeaux . .	180.111			Provision pour installations et dépenses en cours . . .			1.155.400
		8.317.132	3.407.219				
Débiteurs		786.384	363.234	Comptes d'attente et réserve de plus-value		—	2.248.942
Comptes d'attente		1.096.364	485.520	Actif de la Compagnie au 1-1-48 :	390.563		
Loyer d'avance		64.080	45.780	+ prélèvement s. prov. et res.	4.419.147		
Economat.		1.123.110	1.172.798		4.809.710		
				Déficit 1948 .	4.461.330	348.380	390.563
14.11.1949		11.387.070	5.474.551			11.387.070	5.474.551

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Donnant suite au mandat de commissaires aux comptes que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre compagnie pour l'exercice 1948.

Nous nous sommes assurés que le bilan au 31 décembre 1948, qui vous est présenté, ressort bien des livres régulièrement tenus de votre compagnie et résume exactement les écritures de l'exercice. Aucune modification n'a été apportée à sa présentation et les différents éléments qui le composent ont été évalués sur les mêmes bases que précédemment.

Le déficit accusé par le bilan provient de l'augmentation des frais de tous ordres, dont la progression, au cours de l'exercice, n'a pas été compensée par une augmentation correspondante des recettes.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 1948 tels qu'ils vous sont présentés.

Les commissaires aux comptes.

Paris, le 25 juin 1949.